



COMMUNE DE VAIR SUR LOIRE

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Date : lundi 04 mars 2019

Heure ouverture séance : 20h00

Clôture de séance : 21h39

Date de convocation : mardi 26 février 2019

Présents : Éric LUCAS, Gérard BARRIER, Françoise BENOIST, Christian HODÉ, Bernard LEPETIT, Monique CADORET, Murielle BODINIER, Michel LEBLANC, Marie-Christine BLIN, Henri RABERGEAU, Anthony MEREL, Amélie CORNILLEAU, Emmanuelle COTTINEAU, Alexandre DROUET, Angélique GARREAU, Hubert GUICHARD, Mathieu LETERTRE, Olivier PINSON, Marie-Anne RANNOU, Jean-Paul ROLLAND, Agnès SALL, William SARKISSIAN.

Présents avec retards : Néant

Absents et excusés : Alexandre NKOM, Noémie JOURDON, Yannick PROUX, Chantal GUITTON, Rony MARTIAS.

Absents : Laurence DE LOOZE.

Pouvoirs : Chantal GUITTON a donné pouvoir à Monique CADORET
Yannick PROUX a donné pouvoir à Marie-Anne RANNOU

Secrétaire de séance : Amélie CORNILLEAU.

Effectifs théoriques : 38

Effectifs réels : 28

Effectifs présents : 22

Effectifs arrivés en retard : 00

Effectifs représentés : 02

Effectifs non représentés : 04

Total de voix à prendre en compte : 24

Aucune observation n'est formulée sur le précédent compte rendu : il est donc définitivement adopté.

ORDRE DU JOUR

Intervention de Daniel HOUILLOT, trésorier, pour une présentation sur la :

- Situation financière de la commune
- Procédure de recouvrement des recettes de la commune

1/ FINANCES

- Plan de financement Réhabilitation de la mairie siège – DETR 2019
- Plan de financement Réhabilitation de la mairie siège – DSIL 2019

- Plan de financement Création de vestiaires, d'un hall mutualisé et d'une halle de tennis – DETR 2019

2/ QUESTIONS ORALES :

- Tour de table :
 - o Suivi des demandes des conseillers municipaux précédemment évoquées en CM
 - o Nouvelles demandes

1/ FINANCES

1/ Intervention de Daniel HOUILLOT, trésorier.

- Situation financière de la commune :

M. le trésorier présente les ratios de solvabilité financière.

Diminution des recettes de 1.24 %

Augmentation des dépenses de 4.57 %

Diminution de la capacité d'autofinancement (CAF) brute de 15.5 %

Diminution de la CAF nette de 24.40 %.

Passage en revue des différents ratios.

Il faut être vigilant sur la CAF.

Présentation des montants en euros par habitant.

- Procédure de recouvrement des recettes de la commune

M. le trésorier explique la façon de recouvrer les dettes.

Une procédure est proposée : la phase comminatoire (huissier).

2/ Plan de financement Réhabilitation de la mairie siège – DETR 2019

La Préfecture de Loire-Atlantique a sollicité la commune pour des précisions sur le plan de financement du projet de réhabilitation de la mairie siège et demande une nouvelle délibération.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Plan de financement prévisionnel				
Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	175 000,00 €	500 000,00 €	175 000,00 €	35,00%
DSIL				
Réserve parlementaire				
Autre subvention État (à préciser)				
Autre subvention État (à préciser)				
Fonds européens	en cours de demande	500 000,00 €	50 000,00 €	10,00%

Conseil départemental				
Conseil régional	en cours de demande	100 000,00 €	50 000,00 €	50,00%
Communauté de communes	en cours de demande	1 000 000,00 €	240 000,00 €	24,00%
Autres (à préciser)				
Sous-total			515 000,00 €	
Autofinancement		1 186 100,00 €	671 100,00 €	56,58%
Coût HT			1 186 100,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ARRETE** : le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour la DETR 2019.

3/ Plan de financement Réhabilitation de la mairie siège – DSIL 2019

La Préfecture de Loire-Atlantique a sollicité la commune pour des précisions sur le plan de financement du projet de réhabilitation de la mairie siège et demande une nouvelle délibération.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Plan de financement prévisionnel				
Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR				
DSIL	350 000,00 €	1 186 100,00 €	350 000,00 €	29,51%
Réserve parlementaire				
Autre subvention État (à préciser)				
Autre subvention État (à préciser)				
Fonds européens	en cours de demande	500 000,00 €	50 000,00 €	10,00%
Conseil départemental				
Conseil régional	en cours de demande	100 000,00 €	50 000,00 €	50,00%
Communauté de communes	en cours de demande	1 000 000,00 €	240 000,00 €	24,00%
Autres (à préciser)				
Sous-total			690 000,00 €	
Autofinancement		1 186 100,00 €	496 100,00 €	41,83%
Coût HT			1 186 100,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ARRETE** : le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour la DSIL 2019.

4/ Plan de financement Création de vestiaires, d'un hall mutualisé et d'une halle de tennis – DETR 2019

La Préfecture de Loire-Atlantique a sollicité la commune pour des précisions sur le plan de financement du projet de création de vestiaires, d'un hall mutualisé et d'une halle de tennis et demande une nouvelle délibération.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Plan de financement prévisionnel				
Financiers	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	350 000,00 €	1 000 000,00 €	350 000,00 €	35,00%
DSIL				
Réserve parlementaire				
Autre subvention État (à préciser)				
Autre subvention État (à préciser)				
Fonds européens				
Conseil départemental				
Conseil régional	En cours de demande	100 000,00 €	50 000,00 €	50,00%
Communauté de communes	En cours de demande	1 000 000,00 €	250 000,00 €	25,00%
Autres (à préciser)				
Sous-total			650 000,00 €	
Autofinancement		1 280 000,00 €	630 000,00 €	49,22%
Coût HT			1 280 000,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ARRETE** : le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour la DETR 2019.

2/ QUESTIONS ORALES

- **Nouvelles demandes : NÉANT.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h39.

Suivent les signatures :